



# Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

**8747<sup>e</sup>** séance

Mardi 14 juillet 2020, à 10 h 15

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Heusgen . . . . .	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Matjila
	Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswere
	Chine . . . . .	M. Yao Shaojun
	Estonie . . . . .	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hunter
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Indonésie . . . . .	M. Djani
	Niger . . . . .	M. Abarry
	République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> King
	Tunisie . . . . .	M. Kabtani
	Viet Nam . . . . .	M. Dang

## Ordre du jour

### La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 15 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2020/524)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

#### **Lettre datée du 15 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2020/524)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/679, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres sur le document S/2020/524, qui contient le texte d'une lettre datée

du 15 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2534 (2020).

*La séance est levée à 10 h 20.*